PN AET 815
92723

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION NATIONALE DE
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT-UNE FOI

# CREATION D'UNE ECOLE POUR LES ENFANTS SOURDS AU MALI

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE

UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
Bamako, Mali
JUIN 1993

# BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT

UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT

COMMUNITY SUPPORT DOCUMENTS (APPUI A LA COMMUNAUTE)

| DATE | LANGUAGE | TITLE | SOURCE |
|---|---|---|---|
| 1992 | English | STATUTES AND REGULATIONS OF THE FAEF | BPE |
| 1991 | French/English | FAEF PROCEDURES-LETTRES D'EXECUTION - PROGRAMMES | BPE |
| 1992 | French | LE DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE BASE DANS LE DISTRICT DE BAMAKO 1ER RAPPORT | ISFRA |
| 1992 | French | LE DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE BASE DANS LE DISTRICT DE BAMAKO 2EME RAPPORT | ISFRA |
| 1992 | French | SEMINAIRE DE PLANIFICATION DE SELINGUE | MEN |
| 1992 | French | NOTE TECHNIQUE SUR LA SITUATION DES PROJETS DE REHABILITATION DES ECOLES DU CERCLE DE KOLOKANI | BPE |
| 1993 | French | SEMINAIRE NATIONAL MEDIAS COMMUNAUTAIRES EDUCATION DE BASE, RAPPORT DE SYNTHESE | • |
| Jun 1993 | French | CREATION D'UNE ECOLE POUR LES ENFANTS SOURDS AU MALI | AMPSOM |
| • | French | LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE BASE DU MALI | ISFRA |
| • | French | ROLE DES ONG EN EDUCATION DE BASE AU MALI | GPEB |
| Sep 1992 | French | APPUI AUX ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES | WE |
| 1993 | French | GUIDE DE FORMATION DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES | WE |
| Aug 1993 | French | RAPPORT DE MISSION SUR L'EVALUATION DU PROJET PILOTE "APPUI AUX ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES" | WE |

LEGEND

| | |
|---|---|
| AMPSOM- | Association Malienne pour la Promotion des Sourds et Sourds-Muets |
| BPE - | Bureau des Projets d'Education |
| GPEB- | Groupe Pivot Education de Base (Bamako) |
| ISFRA - | Institut Superieur de Formation et de Recherche Appliquée |
| WE- | World Education |

*USAID/MALI*
*EDUCATION/HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT OFFICE*
*BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT (BEEP)*

---

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE**

**OBJECTIF**
Améliorer la qualité, l'efficacité, et l'équité du système éducatif.

**REGIONS CIBLES**
Koulikoro, Sikasso, Ségou, District de Bamako

**FORMATION CONTINUE (BG)**

* Initiation Directeurs d'écoles et maîtres aux méthodes d'enseignement par Objectifs (OPO).
* Formation Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques pour assurer formation en cascade.

**SYSTEME D'INFORMATION EN GESTION (DG)**

* Recensement Personnel du MEN et constitution base de données informatisée sur les Ressources Humaines.
* Mise en place système informatisé de saisie et d'exploitation des statistiques scolaires dans les DRE.

**SCOLARISATION DES FILLES (KK/FND)**

* Etudes sociologiques sur le phénomène de la sous-scolasation des filles.
* Campagnes de sensibilisation à travers les média/ONG locales.
* Compétition entre écoles et distribution de prix.

**ASSISTANCE EN GESTION (JT)**

* Etudes sur l'amélioration de la gestion au MEN.
* Stages de formation en gestion pour cadres au niveau national, régional, et local/Visites d'étude.
* Analyse des dépenses fonctionnelles.

**APPUI AUX COMMUNAUTES (IS/JT)**

* Financement à 75% Projets APE pour rénovation/équipement salles de classes.
* Lancement Projet pilote "d'Ecole Complète dans la Région de Koulikoro. Initiation APE en Gestion.

**SUIVI ET EVALUATION (YMG)**

* Suivi des interventions du Projet.
* Test dans les écoles au moyen de grilles d'évaluation des maîtres et élèves.
* Soumission à l'IPN rapports périodiques d'évaluation sur l'impact du Projet.

# PROJET DE CREATION D'UNE ECOLE POUR LES ENFANTS SOURDS AU MALI

Jusqu'en janvier 1993, le Mali ne disposait pas de structure spécialisée pour les enfants déficients auditifs. A la demande de l'Association Malienne pour la Promotion Sociale des Sourds et Sourds-Muets (AMPSOM), une équipe de spécialistes s'est rendu à Bamako pour créer la 1ère école malienne pour les enfants sourds. Malheureusement, le manque de suivi du projet par les responsables de l'association et une affaire de détournement de fonds ont fait échoué l'entreprise. Toutefois, quelques résultats intéressants ont été obtenus.

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Liminaire | p. 3 |
| 1. La formation | p. 7 |
| 2. La prise en charge médico-pédagogique des enfants | p. 12 |
| 3. La recherche-développement | P. 15 |
| Conclusion | P. 19 |
| Annexes | P. 20 |

## LIMINAIRE

Ce projet de création d'une école pour les enfants sourds au Mali est né en 1989 lorsque le secrétaire général de la toute jeune Association Malienne pour la Promotion Sociale des Sourds et Sourds-Muets (AMPSOM), M. Abdoulaye WAGUE, m'a contacté alors que j'étais en mission auprès de l'AMALDEME (Association Malienne de Lutte contre les Déficiences Mentales chez l'Enfant). J'avais été envoyé par l'Ordre de Malte pour former les premiers orthophonistes maliens; ensemble, nous avons mis au point les outils indispensables à la prise en charge des troubles du langage chez les enfants bambarophones (élaboration de tests de langage, conception de matériel de rééducation de la parole et de l'audition, création de livres pédagogiques).

L'ouverture d'une école pour les enfants sourds exigeait :

- une formation adéquate du personnel éducatif ;
- l'élaboration de techniques et de matériel de rééducation appropriés.

Un tel projet me donnait donc la possibilité d'une part de former des enseignants maliens spécialisés en déficience auditive et d'autre part de poursuivre les travaux de recherche en pédagogie.

Deux années de préparation ont été nécessaires pour mettre sur pied une telle opération. Je me suis rendu régulièrement à Bamako pour négocier sur place avec le gouvernement malien et les missions de coopération. Par la suite, l'organisation suisse "Enfants du Monde", la Mission française de Coopération, l'U.S.AID (Coopération américaine) et l'Ordre de Malte ont accordés les moyens financiers nécessaires à la réalisation du projet. Ils permettaient de couvrir les dépenses suivantes:

* le fonctionnement de l'école (charges locatives, salaires, matériel pédagogique) ;

* la présence sur le terrain :

  - de trois orthophonistes-formateurs, respectivement pour des périodes de 10 mois, 7 mois et 5 mois ,
  - de deux formateurs en langue des signes pendant 1 mois ,
  - d'un audioprothésiste pendant 2 semaines ;

* la collaboration de professeurs maliens (linguistes, psychologue, pédagogue et dessinateur) ;

* des travaux de recherche-développement portant sur :

  - la création d'une langue des signes adaptée,
  - la conception de livres et matériel pédagogiques,
  - l'élaboration d'une méthode de lecture en langue bambara.

A mon arrivée à Bamako en octobre 1992, j'ai découvert avec surprise qu'une formatrice canadienne travaillait pour l'AMPSOM (annexe 1). En 1990, M. WAGUE m'avait demandé d'organiser une formation pour les enseignants de la future école expérimentale. Pendant deux ans, j'ai minutieusement préparer cette opération, le tenant continuellement informé de mes démarches. J'ai effectué trois missions consultatives à Bamako pour des concertations plus approfondies. On ne m'a jamais fait part d'un dossier présentant un projet d'école placé sous la responsabilité pédagogique de la formatrice canadienne. Il ne s'est pas concrétisé faute de moyens financiers. Cela a été "salutaire" pour notre équipe et nos sponsors, l'exécution de ce projet rendant le nôtre irréalisable.

La mission a débuté en octobre 1992. Elle devait prendre fin en juillet 1993. Les premiers pas de l'école étaient très prometteurs. Le processus de formation se déroulait correctement. Les enfants découvraient la joie d'une communication plus riche, les parents étaient heureux de bénéficier d'une aide dans l'éducation de leur enfant.

Ces débuts encourageants, fruit de notre travail, ne masquaient pas pour autant les importantes difficultés entravant le fonctionnement de l'école.

La demande d'aide initiale de l'AMPSOM concernait le seul domaine de la formation des enseignants et implicitement l'ouverture des classes spécialisées pour les enfants. très vite, nous nous sommes heurtés à l'absence, l'inconsistance d'un véritable organe directeur. M. WAGUE devait diriger l'école. Mais il considérait son poste comme une sinécure. Ses préoccupations se focalisaient sur les seuls aspects financiers. S'occuper d'enfants sourds devenait alors un moyen et non pas un but. Plus tard, je découvris que des "indélicatesses" avait eu lieu durant les mois précédant mon arrivée. L'utilisation de deux financements, l'un de l'UNICEF, l'autre de l'Aide à l'Enfance Canada, témoignait de l'opacité de sa gestion très particulière: fausses pièces justificatives, importantes sommes se volatilisant sans laisser de traces.

Il existait une antipathie tenace entre M. WAGUE et Mme BOCOUM, comptable de l'AMPSOM et stagiaire; tous deux sont sourds.

Mme BOCOUM était une personne acariâtre et obséquieuse. Inconsciemment, elle consacra son peu d'énergie à faire échouer notre entreprise. Tout comme M. WAGUE, cette femme ambitieuse utilisait l'école à des fins commerciales, négligeant le mieux-être des enfants.

De facto, je me suis retrouvé à la tête de l'école, me chargeant de la totalité du travail relatif à son bon fonctionnement. Il s'ajoutait à la formation des stagiaires, l'élaboration des programmes pédagogiques et les travaux de recherche-action. Laurence KERN, orthophoniste, et moi-même avons essayé de sensibiliser et de former M. WAGUE à une véritable direction pédagogique. Mlle KERN a passé plusieurs aprés-midis avec lui pour l'aider à ordonner son travail et ses dossiers. La réussite de notre entreprise en était justiciable. Il a fait fi de nos conseils.

Bien que conscient des perspectives faméliques de l'école, j'ai décidé de prendre mes responsabilités en supportant toutes les charges qui désormais m'incombaient, nonobstant les immenses lacunes de l'AMPSOM. Il fallait donner une chance aux enfants sourds et à leurs parents si minime soit-elle! J'avais mis tous mes espoirs dans l'AMPEDA (Association Malienne des Parents d'Enfants Déficients Auditifs). Mrs KOITA et KEITA, respectivement président et secrétaire général de l'association, paraissaient plus motivés que les responsables de l'AMPSOM pour s'occuper de l'école. Mais malheureusement, cela ne s'est jamais vérifié.

Comme je l'ai mentionné plus haut, j'avais eu vent de manoeuvres obscures de la part de Mr WAGUE, de rénumérations occultes. Sans preuve, je ne pouvais que me tenir sur mes gardes. Le 21 janvier 1993, un contrôle à la banque est venu corroborer mes présemptions: Mr WAGUE avait

détourné un million de francs CFA du compte "Enfants du Monde" (annexe 1). A partir de cette date, la situation s'est rapidement dégradée. Les dirigeants de l'AMPSOM, en particulier le président, ont fuit leur responsabilités quant à la réparation du préjudice causé à "Enfants du Monde". Même si Mr WAGUE ne faisait pas grand chose pour l'école, il avait au moins le mérite d'être présent, ce qui instituait un semblant de partenaire. Aprés son départ (annexe 1), nous nous sommes retrouvés seuls, sans interlocuteur malien . Les représentants de "Enfants du Monde" ont effectué une mission de suivi et d'évaluation du 15 au 20 mars 1993. Ils ont alors décidé de retirer leur aide à l'AMPSOM.

Notre mission, initialement prévue pour 10 mois, s'est achevé le 15 avril 1993. Ce rapport d'activités vous présente le travail accompli par l'équipe de formation.

## LA FORMATION

Le volet formation était le plus important de notre mission. Une équipe de spécialistes français, avec la collaboration de professeurs maliens, avait la lourde tâche de former huit stagiaires pour en faire des enseignants spécialisés en déficience auditive.

### 1. Les ressources humaines

#### a. L'équipe des formateurs expatriés

| | temps de mission |
|---|---|
| Axel MORCH - orthophoniste - chef de projet | 9 mois |
| Laurence KERN - orthophoniste | 5 mois |
| Emmanuelle FORTIER - orthophoniste | 2 mois |
| Théophile WIECZOREK - formateur en langue des signes | 1 mois |
| Edith GAILLET - formatrice langue des signes | 1 mois |
| Sylvain RIDOUX - audioprothésiste | 15 jours |

#### b. Les formateurs maliens

* Moussa KONE - dessinateur .
* Sidiki SIMPARA - linguiste, chargé de l'alphabétisation en langue bambara .
* Morifing CISSE - pédagogue .
* Mahamadou TALATA - psychologue .

D'autres formateurs (neurologue, O.R.L., linguiste) sont intervenus avant notre arrivée à Bamako.

c. Les stagiaires

8 stagiaires bénéficiaient de cette formation inédite au Mali. Trois étaient détachés par l'Etat auprés de l'AMPSOM.

| | |
|---|---|
| Balla KEITA - instituteur | fonctionnaire |
| Yaya DOUMBIA - instituteur | fonctionnaire |
| Maïmouna BOCOUM - infirmière (sourde profonde) | fonctionnaire |
| Adama SANOGO - professeur d'anglais | sans emploi |
| Fatoumata MARIKO - psycho-pédagogue (sourde sévère) | sans emploi |
| Aminata DIALLO - institutrice (sourde moyenne) | sans emploi |
| Amadou BOCOUM - animateur socio-culturel | sans emploi |
| Ambategue DOLO - comptable | sans emploi |

Deux jeunes sourdes, Rokia DOUMBIA et Oumou DENON, ont été formé en langue des signes pour s'occuper des élèves pendant les temps de récréation en organisant des activités ludiques.

2. Description

La formation se composait d'une partie théorique et d'une partie pratique.

Les deux premiers mois (novembre et décembre 1992) ont été exclusivement consacrés à la théorie. La formation pratique a débuté en janvier lors de l'ouverture de l'école. Elle a commencé par une initiation intensive d'un mois en langue des signes, et s'est poursuivie à partir de février par un encadrement pour les activités de classe (annexe 1). Cet encadrement s'effectuait comme suit: de 8 h à 12 h, les stagiaires prenaient en charge les enfants sous la direction des formateurs. Au cours de l'après-midi, une heure était consacée à l'analyse du déroulement de la matinée et à la préparation de la journée suivante.

**Chronogramme des activités de formation**

Ouverture de l'école
Accueil des enfants

| | NOV. | DEC. | JANV. | FEVR. | MARS | AVRIL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | formation théorique intensive | | langue des signes | | formation pratique et théorique | |
| Chef de projet | ////// | ////////// | ////////// | ////////// | ////////// | ////// |
| Orthophoniste 1 | | ////////// | ////////// | ////////// | ////////// | ////// |
| Orthophoniste 2 | | | | ////////// | ////////// | ////// |
| Formateur langue des signes 1 | | | ////////// | | | |
| Formateur langue des signes 2 | | | ////////// | | | |
| Audioprothésiste | | | | ////// | | |

3. Les programmes théoriques

| Discipline | Enseignant |
|---|---|
| 1. Anatomie et physiologie de l'oreille | A. MORCH |
| 2. Pathologie de l'audition | Dr SACKO |
| 3. Exploration fonctionnelle de l'audition<br>Réhabilitation prothétique | S. RIDOUX |
| 4. Anatomie et physiologie des organes de la voix et de la parole | A. MORCH |
| 5. Neuro-anatomie | A. MORCH |
| 6. Neurologie | Dr GUINDO |
| 7. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent | M. TALATA |
| 8. Psychologie du langage | A. MORCH |
| 9. Pédagogie | M. CISSE |
| 10. Initiation à la linguistique | A. DIARRA |
| 11. Phonétique | A. MORCH |
| 12. Linguistique appliquée à la langue bambara (alphabétisation - phonétique aticulatoire) | S. SIMPARA<br>A. DIARRA |
| 13. La surdité et ses conséquences sur le langage | L. KERN |
| 14. Les diférentes méthodes et techniques éducatives de l'enfant sourd | L. KERN<br>E. FORTIER<br>A. MORCH |
| 15. Psychomotricité : latéralité / graphisme | A. MORCH<br>L. KERN |
| 16. Initiation à la langue des signes | T. WIECZOREK<br>E. GAILLET |
| 17. Initiation au dessin | M. KONE |

Au terme de chaque matière enseignée, une évaluation formelle était organisée pour objectiver le niveau de connaissance des stagiaires.

## 4. Constats et réflexions

S'occuper d'enfants sourds exige de réelles capacités d'imagination, de créativité, d'opiniâtreté; exercer ce métier demande d'y consacrer beaucoup d'énergie pour se remettre sans cesse à l'ouvrage malgré la lenteur des progrès observés.

Les stagiaires avaient été selectionnés avant mon arrivée. Si leur motivation pour obtenir ce travail et s'occuper d'enfants sourds n'est pas à remettre en cause pour la plupart d'entre eux, il n'en est pas de même en ce qui concerne leurs aptitudes à exercer cette profession. Dans l'ensemble, nous avons observé un manque d'imagination, d'audace, d'ingéniosité, une fâcheuse tendance à baisser les bras dans l'adversité, à se décourager, une nette propension à tomber dans la facilité, l'inertie, l'immobilisme d'une pédagogie sclérosée.

Il semble qu'une telle formation demande aux stagiaires de se défaire d'habitudes pédagogiques désuètes, pour ensuite les amener à expérimenter une pédagogie moderne visant le plein épanouissement de l'enfant.

## LA PRISE EN CHARGE MEDICO-PEDAGOGIQUE DES ENFANTS

### 1. Le recrutement des enfants et leur répartition

25 enfants étaient inscrits à l'école expérimentale.

Sourds pré-linguaux : 21
(surdité survenue avant l'apparition du langage)

Sourds post-linguaux : 4
(surdité survenue après avoir acquis la parole)

Sourds profonds : 22

Sourds sévères : 3
(dont 1 appareillé)

Sur le plan étiologique :

12 enfants souffrent d'une surdité acquise causée par la méningite.

13 enfants souffrent soit de surdités congénitales, soit de surdités dues à des maladies infectieuses de la mère pendant la grossesse, soit de surdités de causes inconnues.

Les enfants étaient répartis en 5 groupes. Les critères de répartition étaient les suivants:

- l'âge;
- les acquis antérieurs,
- les potentialités de l'enfant.

- L'âge. Nous accueillions des enfants dont l'âge varié de 3 à 13 ans. Cette large fourchette multipliait les niveaux, donc augmentait considérablement le travail relatif à la mise au point des différents programmes pédagogiques.

- Les acquis antérieurs. Certains enfants ont des parents enseignants. L'école était un milieu familier pour eux. Ils sont arrivés à l'école expérimentale avec un certain bagage, notamment en lecture, écriture et calcul.

- Les potentialités de chacun. Les enfants n'avaient pas les mêmes aptitudes à comprendre, à intégrer. Certains étaient très éveillés, attentifs, doués; d'autres étaient réfractaires à tout apprentissage scolaire et requéraient une prise en charge particulière du type "preceptorat".

Groupe 1 : 2 enfants âgés de 3-4 ans
Groupe 2 : 4 enfants âgés de 6-7 ans
Groupe 3 : 7 enfants âgés de 7 à 10 ans
Groupe 4 : 6 enfants âgés de 9 à 12 ans
Groupe 5 : 6 enfants âgés de 11 à 13 ans

Les groupes 2, 3, 4 et 5 étaient chacun sous la responsabilité de 2 stagiaires. Pour le groupe 1, quatre stagiaires avaient la charge de s'en occuper à tour de rôle avec un formateur.

les activités pédagogiques étaient très variables d'un groupe à un autre. Schématiquement et pour simplifier, on peut distinguer 3 niveaux :

- le groupe 1 : éducation précoce (activités sensori-motrices et d'éveil);
- les groupe 2 et 3 : activités sensorielles, numération, calcul, langage, pré-lecture;
- les groupes 4 et 5 : langage, arithmétique, lecture.

## 2. La méthode utilisée

En se basant sur les postulats suivants :

* il est très difficile, voire impossible, pour un enfant sourd pré-lingual non appareillé d'accéder à la parole;

* on se doit de faciliter au maximum la compréhension du sourd grâce à la lecture labiale, afin de faciliter son intégration sociale;

* l'acquisition d'une langue écrite ne peut être un processus extérieur à la réalité quotidienne de l'enfant sourd (choix de la langue maternelle);

* La langue maternelle une fois acquise à l'écrit, les mécanismes de lecture sont en place et l'enfant a une "capacité d'intégration linguistique" qui facilite l'accès à une deuxième langue écrite (le français);

* le moyen communicationnel qu'il faut obligatoirement proposer à l'enfant sourd malien est la langue des signes, langue naturelle des sourds;

nous avons opté pour un enseignement bimodal: langue des signes / langue écrite.

Nous utilisons le bambara signé. Il s'agit d'une communication gestuelle constitué de signes respectant la syntaxe bambara. Or, le bambara signé présente des similitudes sur le plan grammaticale avec une véritable langue des signes.

## 3. L'assistance médicale

Outre la formation des stagiaires dans sa spécialité (l'audioprothèse), Sylvain RIDOUX a effectué :

- l'évaluation des niveaux de surdité,
- les empruntes des oreilles de chaque enfant.

### a. L'évaluation des niveaux de perte auditive.

Mr RIDOUX est venu avec un audiomètre portable pour déterminer le niveau de surdité de chaque enfant. La courbe obtenu, l'audiogramme (annexe 3), donne des indications très précieuses pour orienter le travail du pédagogue, particulièrement lors des prises en charge individuelles.

### b. Les empreintes d'oreille.

Il a été réalisé des empreintes auriculaires pour chaque enfant. L'objectif était de fabriquer des embouts en France pour équiper les enfants de matériel "haute fréquence" (H.F.). Avec ce système, le jeune sourd reçoit la voix du maître amplifiée grâce à un récepteur H.F. qu'il porte sur lui; le professeur lui, dispose d'un micro.

Notre mission ayant cessé en avril, cela ne s'est pas fait.

## LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Au cours de précédentes missions au Mali, nous avions conçus un matériel pédagogique tout à fait approprié pour l'éducation des enfants sourds car privilégiant le visuel;; il représentait un acquis substantiel pour cette opération. Cette année, nos travaux ont porté sur deux secteurs essentiels de l'enseignement pour les enfants sourds:

- la création d'une langue des signes locale;
- l'élaboration d'une méthode de lecture en langue bambara.

### 1. Les acquis

En 1989-90, j'avais été envoyé auprés de l'AMALDEME pour former les orthophonistes de cette institution. Ensemble, nous avons réfléchit aux modes de prises en charges des enfants handicapés. Cette réflexion a aboutit à :

* L'élaboration et l'étalonnage de batteries de tests de langage en langue bambara (annexe 4)

3 batteries de tests acompagnées de 24 tests complémentaires permettent au thérapeute d'évaluer qualitativement et quantitativement les 2 versants du langage, compréhension et expression, à tous les niveaux de langue. Ils autorisent une investigation exhaustive des difficultés langagières de l'enfant.

* La conception de livres pédagogiques: un imagier-dessin, un imagier-photo, un atelier de langage.

L'imagier-dessin (annexe 5) et l'imagier-photo sont composés respectivement de 86 dessins et de 110 photos. Ils représentent l'environnement quotidien de l'enfant malien. Ils sont classés par rubrique: la maison, les habits, la toilette, les ustensiles de cuisine, les aliments, les moyens de transports, les animaux domestiques, les instruments de travail, les instruments de musique.

L'atelier de langage (annexe 6) se compose de six grands tableaux illustrant les différents moments de la journée de deux enfants vivant en milieu urbain au Mali. Chaque tableau met en scène des personnages, des objets, des situations, des actions propres à la vie quotidienne. Des cartes représentant ces éléments permettent de focaliser l'attention et le discours sur ceux-ci. Cet atelier de langage est aussi disponible en diapositives.

* La création de matériel de rééducation de la parole et de l'audition en fonction des caractéristiques culturelles et linguistiques du milieu, avec :

- un loto sonore;
- un livre de rééducation de l'articulation,
- des histoires séquentielles en photos.

## 2. La création d'une langue des signes malienne

Le manque d'audition ne provoque pas seulement une perturbation de la fonction langagière mais aussi des désordres de la fonction cognitive, conséquence de l'absence de langage. Il faut utiliser les moyens communicationnels adéquats pour que le potentiel intellectuel de l'enfant sourd puisse se développer de manière optimum. Il est donc essentiel que le jeune sourd s'approprie le plus tôt possible la langue des signes. C'est la langue naturelle de l'enfant déficient auditif, dont les signifiants et la combinatoire vont lui permettre de soutenir avec précision le rythme de sa construction conceptuelle, y compris dans les domaines abstraits.

Toutes les langues sont fonction du milieu géographique et social où elles sont utilisées. Les langues des signes n'échappent pas à la règle. Ainsi, celle qui sera employée à Bamako sera propre au pays, voire à la région; cela ne pourra pas être la Langue des Signes Française (L.S.F.), ni l'American Sign Langage (A.S.L.).

Nos travaux ont débuté en janvier durant le séjour des deux formateurs en langue des signes. Nous avons étudié la communication gestuelle au sein des groupes de jeunes sourds vivant à Bamako et effectué un recensement des signes courants. Cette étude ne se veut certes pas exhaustive; le temps que nous y avons consacré est minime eu égard à l'énormité de la tâche. Elle a pourtant le mérite de nous livrer quelques éclaircissements pouvant étayer nos hypothèses, à savoir :

- il n'y a pas d'harmonisation du langage gestuel au sein de la communauté sourde, mais plutôt un ensemble de codes gestuels qui diffèrent d'un groupe d'individus à un autre;

- le vocabulaire est restreint et tient souvent du pantomime;

- l'iconicité des signes est très marquée;

- la combinatoire (un des paramètres de la grammaire) des signifiants est désordonnée.

Schématiquement, un signe se détermine par la combinaison simultanée de cinq paramètres:

1. la configuration de la main,
2. l'orientation de la main,
3. l'emplacement de la main par rapport au corps,
4. le mouvement,
5. l'expression du visage.

En langue des signes, la syntaxe règle:

1. La formation des signes: il s'agit d'une combinatoire simultanée et non pas linéaire comme pour le mot. La modulation (petites modifications des paramètres) va concentrer une somme d'informations dans un seul signe.

2. La construction des phrases gestuelles par une combinaison ordonnée de signes.

Notre souci de faire vivre une langue des signes structurée au Mali s'est traduit par le choix d'un compromis entre une communication gestuelle régionale en gestation et sans règle définie, et une langue des signes élaborée (L.S.F., A.S.L., etc...) dont la richesse et l'efficacité ne sont plus à démontrer.

Cette option nous permettait de bénéficier de l'avancée des recherches en langue des signes qui se multiplient depuis quelques années en France et ailleurs.

D'autre part, en comparant la grammaire de la langue bambara avec les structures syntaxiques de la L.S.F., nous avons pu observer des similitudes.

Enfin, la L.S.F. est une langue "pure",conçue par les sourds et évoluant avec eux. Dans d'autres pays comme les Etats-Unis, le Danemark ou la Suède, elle a été récupérée par les institutions qui l'ont transformée. Elle est devenue une sorte d' anglais, de danois, de suédois signé, plutôt que la véritable langue des sourds de ces pays.

Fort de toutes ces réflexions et observations, nous avons jeté les bases d'une Langue des Signes Bambara (L.S.B.). Cette dernière s'inspire fortement de la L.S.F. Notre travail de recherche a porté sur la création d'un vocabulaire signé des signifiés spécifiques à la culture bambara. Pour l'instant, une cinquantaine de signes propres à la L.S.B. sont fonctionnels (annexe 7).

Cependant, il faut bien savoir que la langue d'une communauté évolue naturellement et se conforme aux particularités mentales et aux us et coutumes de cette communauté. Toute langue des signes est une langue vivante.

Elle ne peut arbitrairement être contrôlée et dirigée par une personne ou une équipe de spécialistes.

A noter que nous avons adapté la dactylologie (alphabet manuel) au bambara (annexe 9).

## 3. L'élaboration d'une méthode de lecture pour le bambara

La première remarque importante est la base phonétique du bambara. Chaque graphie correspond à un son et un seul et inversement. Cela est très intéressant sur le plan pédagogique car l'acquisition des mécanismes de lecture devient plus aisée.

Malgré cela, la lecture reste une affaire laborieuse pour l'enfant sourd. Notre souci était de lui donner les systèmes de facilitation les plus performants pour qu'il accède rapidement au plaisir de la lecture.

En nous inspirant des travaux de Mme BOREL-MAISONNY, pionnière de l'orthophonie en France, nous avons conçu des gestes symboliques qui vont servir d'intermédiaire pour créer l'association graphie-son. Lire, c'est retrouver devant un signe écrit sa sonorisation porteuse de sens. Pour l'enfant sourd, cet intermédiaire gestuel va créer une association graphie-geste symbolique.

Ces gestes sont de plusieurs sortes (annexe 10): les uns sont représentatifs d'une forme graphique, d'autres sont représentatifs d'une image articulatoire ou d'un mode articulatoire.

Nous avons appelé ces gestes <u>les gestes ALE</u>:
Aide à la Lecture et à l'Ecriture

Avec l'enfant sourd, l'association "geste symbolique, son, signe écrit" est particulièrement appropriée pour travailler deux secteurs de sa prise en charge: la lecture et l'écrit bien sûr, mais aussi l'accès à la parole quand cela est possible (méthodes analytiques).

## CONCLUSION

Aujourd'hui, l'Ecole Expérimentale pour enfants sourds est tombée en déliquescence. Les responsables de l'AMPSOM usent de manoeuvres dilatoires pour en retarder la fermeture.

Cette mission nous laisserait un souvenir amer si les résultats de notre recherche n'étaient venus édulcorer notre déception. Nous avons pu jeter les bases d'une pédagogie adaptée à l'enseignement pour les enfants sourds au Mali. Nous espérons que ces premiers travaux seront un point de départ à une future équipe désireuse d'oeuvrer pour le mieux-être des enfants sourds maliens.

## ANNEXES


1. Comptes-rendus bimestriels p. 21
2. Emploi du temps d'une semaine type pendant la formation théorique p. 29
3. Audiogrammes d'enfants p. 31
4. Liste des tests de langage en langue bambara p. 33
5. Extraits de l'imagier-dessin p. 36
6. Extraits de l'atelier de langage p. 38
7. Extraits du vocabulaire de L.S.B. p. 40
8. Noms de quelques enfants en langue des signes p. 45
9. Alphabet manuel bambara p. 47
10. Extraits des gestes ALE p. 49

ANNEXE 1

COMPTES RENDUS BIMESTRIELS

Axel MORCH
AMPSOM
B.P. 1839
BAMAKO - MALI
Tel. 23-05-01 (domicile)

# MISSION DE FORMATION DU PERSONNEL EDUCATIF DE L'AMPSOM

## CREATION D'UNE ECOLE POUR ENFANTS SOURDS AU MALI

## COMPTE-RENDU BIMESTRIEL

Période: octobre-novembre 1992.

Arrivé le 8 octobre à Bamako, je me suis rapidement mis à la recherche d'un logement pour les différents membres de la mission. Au terme d'une semaine d'investigations, mon choix s'est arrêté sur une maison répondant aux conditions requises. Les équipements et le mobilier complémentaire ont été progressivement achetés au cours du mois d'octobre. L'hébergement est donc assuré pour l'ensemble des formateurs, à commencer par Laurence KERN, orthophoniste, qui arrivera à Bamako le 2 décembre pour un contrat de 7 mois.

L'AMPSOM, soucieuse de voir ses activités débuter rapidement, a organisé au cours des mois de juillet et août 1992 une formation avec des professeurs maliens (médecins, psychologue, linguiste) et une formatrice canadienne spécialisée en communication gestuelle. Cette initiative, louable en soi, a quelque peu chamboulé le programme et le planning élaborés par notre équipe. Ainsi, il a fallu réorganiser la formation pour remplacer les cours déjà dispensés en juillet et août et initialement prévus pour novembre et décembre 1992.

La formation a commencé le lundi 9 novembre. Les stagiaires sont au nombre de huit. Trois d'entre eux sont détachés par l'Etat; les cinq autres étaient demandeurs d'emploi. Parmi les stagiaires, deux sont déficients auditifs. Des professeurs maliens participent à la formation: un pédagogue, un psychologue et un professeur de dessin. Ces disciplines s'ajoutent à l'ensemble des cours d'orthophonie. La semaine du 23 au 28 novembre a été exclusivement consacrée à une session intensive d'alphabétisation en langue bambara. Cela sera reconduit plusieurs fois au cours des neuf mois de formation.

AMPSOM : Association Malienne pour la Promotion Sociale des Sourds et Sourds-Muets.

Les mois de novembre et décembre sont donc entièrement réservés à la formation théorique. L'enseignement pratique débutera en janvier, s'ajoutant alors à la théorie. Quatre classes seront ouvertes à ce moment là, accueillant chacune huit à dix enfants.

L'AMPEDA ( Association Malienne des Parents d'Enfants Déficients Auditifs ) va se charger de construire trois salles de classe et des sanitaires nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Le bâtiment abritant nos activités n'étant pas prévu à cet effet (villa à usage domestique), il a été nécessaire de procéder à quelques aménagements: des cloisons ont été montées pour le secrétariat, des cabines de rééducation construites pour le travail individuel avec les enfants.

Le Secours Populaire Français a remis à l'association du matériel électronique de rééducation de type SUVAG ( permet la création de champs auditifs optimaux correspondants aux restes auditifs de l'enfant ).

Avec l'arrivée de Laurence KERN, le contenu des études se focalisera davantage sur l'enfant sourd et sa prise en charge. Ce recentrage s'opérera dans la perspective de l'ouverture des classes prévue pour janvier 1993. A noter que le même mois deux formateurs français spécialisés en langue des signes viendront nous rejoindre pour une durée d'un mois. Ils initieront éducateurs, enfants et adolescents à une communication gestuelle structurée. Le prochain compte-rendu traitera de cette action inédite au Mali.

Axel MORCH
Chef de projet

Axel MORCH
Coopération Suisse
B.P. 2386
BAMAKO - MALI
Tél. 23-05-01 (domicile)

# MISSION DE FORMATION DU PERSONNEL EDUCATIF DE L'ECOLE EXPERIMENTALE

## CREATION D'UNE ECOLE POUR ENFANTS SOURDS AU MALI

## COMPTE-RENDU BIMESTRIEL

Période: décembre 1992 - janvier 1993.

Le présent rapport n'est malheureusement pas très réjouissant. En effet, un évènement déplorable et douloureux est venu gravement compromettre le développement de notre école naissante.

L'organisation suisse "Enfants du Monde" (EDM) apporte une aide très importante à la réalisation du projet (financement d'une partie de la formation et du fonctionnement de l'école). Le jeudi 21 janvier 1993, j'ai découvert que M. Abdoulaye WAGUE, à l'époque secrétaire général de l'AMPSOM (Association Malienne pour la Promotion Sociale des Sourds et Sourds-Muets),avait détourné 1 million de francs CFA du budget "Enfants du Monde". Depuis cette date, M. WAGUE a disparu; il reste introuvable. Une plainte a été déposée contre lui.

A l'heure actuelle, nous poursuivons notre mission de formation sans véritable interlocuteur malien, l'AMPSOM s'étant révélée pour l'instant totalement inefficace pour gérer au mieux cette délicate affaire. Dés lors, notre objectif est d'assurer la pérennité de l'école; pour les enfants, leurs parents et les stagiaires-enseignants.

Début décembre Laurence KERN, orthophoniste-formatrice est arrivée à Bamako pour une mission de 8 mois. Le programme de formation théorique s'est intensifié durant le mois de décembre. Ainsi, au terme de ce mois, l'enseignement des matières suivantes étaient achevés:

-anatomie et physiologie des organes de la voix et de la parole;

-anatomie et physiologie de l'oreille;

-neuro-anatomie;

-initiation à la linguistique;

-phonétique;

-la surdité et ses conséquence sur le développement du langage.

D'autre part, nous avons entamé le cours central de notre formation: l'éducation de l'enfant sourd.

Le lundi 4 janvier, les enfants ont inauguré leur école. Nous accueillons 24 enfants âgés de 3 à 12 ans. Comme je le mentionnais dans mon précédent rapport, le mois de janvier a été exclusivement consacré à une introduction en langue des signes. Pour cette occasion, les enfants ont été répartis en deux groupes; chaque groupe était présent un jour sur deux du lundi au samedi. Deux formateurs français en langue des signes étaient parmi nous pour se charger de cette action de formation. Théophile WIECZOREK enseignait la langue des signes aux stagiaires tandis qu'Edith GAILLET initiait les enfants à la communication gestuelle. Pendant près de trois semaines, un travail de recherche a porté sur le recensement des différents signes utilisés par la communauté des jeunes sourds dans le district de Bamako. Nous avons pu en tirer les conclusions suivantes:

1. il n'y a pas à proprement parlé de langue des signes spécifique à la communauté des sourds de Bamako, mais plutôt un ensemble de codes gestuels qui diffèrent d'un groupe d'individus à un autre;

2. il y a une influence des signes en usage dans les pays limitrophes où les communautés sourdes utilisent la langue des signes américaine;

3. le vocabulaire utilisé est très pauvre et tient presque systématiquement du mime.

Nous avons donc opté pour l'élaboration d'une langue des signes s'inspirant fortement de la langue des signes française. Seul le vocabulaire des signifiés spécifiques au contexte malien a fait l'objet d'une innovation en matière de signes. Un dictionnaire de signes maliens est en cours d'élaboration.

Les acquis de ce stage intensif auront besoin d'être consolidés tout au long de la formation tant pour les stagiaires que pour les enfants.

Axel MORCH
Coopération Suisse
B.P. 2386
BAMAKO - MALI
Tél. 23-05-01 (domicile)

# CREATION D'UNE ECOLE POUR ENFANTS SOURDS AU MALI

## MISSION DE FORMATION DU PERSONNEL EDUCATIF DE L'ECOLE EXPERIMENTALE

## COMPTE-RENDU DU 1er FEVRIER AU 15 AVRIL 1993

Depuis le détournement de fonds survenu en janvier et commis par M. WAGUE, ex-secrétaire général de l'Association Malienne pour la Promotion Sociale des Sourds et Sourds-Muets (AMPSOM), (cf. compte-rendu décembre 1992 - janvier 1993), la situation n'a qu'empirer au sein de l'institution.

L'AMPSOM ne parvenait pas à gérer correctement cette crise. Loin des problèmes de l'école, les responsables de l'association me laissèrent seul pour en assurer la direction. La comptable de l'AMPSOM, qui par ailleurs était stagiaire, a fortement contribué à envenimer la situation, créant des tensions très vives au sein de l'équipe, et ainsi un climat interne délétère.

Dans ces conditions, il était devenu évident que l'école n'était plus viable. Plus que des aménagements, il fallait prendre des mesures radicales pour repartir sur des bases saines et solides. Il devenait urgent d'engager une action salutaire pour l'école.

Du 15 au 20 mars 1993, les représentants de "Enfants du Monde" (EDM), organisation suisse qui apportait une aide très importante à la réalisation du projet ( financement d'une partie de la formation et du fonctionnement de l'école), ont effectué une mission de suivi et d'évaluation à Bamako. Après avoir rencontré les différents interlocuteurs maliens (responsables de l'AMPSOM et de l'AMPEDA -Association Malienne des Parents d'Enfants Déficients Auditifs-), et observé les entraves au bon fonctionnement de l'école, EDM a décidé de retirer son aide à l'AMPSOM.

Les hasards de la vie m'ont permis de rencontrer Monsieur Oumar Issiaka BA. Monsieur BA est un ancien fonctionnaire qui a fait toute sa carrière au sein de l'Education Nationale. Il a occupé tous les postes de cette administration, y compris celui

de ministre. Depuis quelques années, il s'est totalement consacré à l'élaboration d'une nouvelle méthode de lecture et l'expérimente dans une petite école privée qu'il a fait construire en 1991: l'école Mama THIAM. Dans ce cadre, en toute indépendance et liberté, M. BA a pu s'investir dans un processus de recherche aboutissant à des méthodes et outils pédagogiques immédiatement mis à la disposition de tous.

Ayant pris connaissance des difficultés rencontrées au sein de l'AMPSOM, M. BA a proposé son aide en intégrant des enfants sourds dans son établissement. Ainsi, nous aurions créé une section spécialisée pour les enfants déficients auditifs à l'école Mama THIAM. M. BA voyait dans l'intégration d'enfants handicapés au sein d'une structure scolaire ordinaire un processus de stimulation et de socialisation pour les uns et les autres. De plus, les différents travaux de recherche pédagogique pour l'éducation des enfants sourds maliens intéressaient vivement M. BA. Cette option de privatisation devait donner un gain de souplesse et d'autonomie dans le fonctionnement de notre structure. Ainsi, on supprimait le carcan des manoeuvres obscures de ceux qui cherchent à s'approprier des initiatives de bien commun au profit d'intérêts personnels.

Nous devions intégrer l'école Mama THIAM le 19 avril. Les représentants de EDM avaient rencontré M. BA lors de leur mission à Bamako. Ils étaient prêts à poursuivre leur aide financière dans le cadre de cette école. Durant la première semaine du mois d'avril, j'ai tenté de convaincre les responsables de l'AMPSOM du bien-fondé de notre démarche pour le bien des enfants. Je me suis référé aux statuts de l'association: "soutenir les actions menées par les pouvoirs publiques et les initiatives privées dans les domaines de la prévention de la déficience auditive et de la réadaptation". J'ai donc rencontré M. SANGARE, directeur national des Affaires Sociales (administration de tutelle de l'AMPSOM) le vendredi 2 avril, M. DIBASSY, président de l'AMPSOM, le lundi 5 avril, M. COULIBALY, vice-président de l'AMPSOM, le mardi 6 avril, M. KONE, secrétaire à l'organisation de l'AMPSOM, le jeudi 8 avril. Ces jours là, tous m'ont semblé être d'accord sur le principe.

J'ai convié les parents à une réunion le samedi 10 avril pour les informer des difficultés que connaissait l'école, et l'arrêt des subventions accordées par EDM à l'AMPSOM. Je leur ai proposé l'alternative de l'école de M. BA afin d'éviter une grave rupture dans la scolarité des enfants; tous ont donné leur accord. Le mardi 13 avril, j'ai rédigé une lettre aux parents absents à cette réunion pour rendre compte du déroulement de celle-ci. J'ai informé les stagiaires de la situation, le vendredi 9 avril. Le lendemain, ils acceptaient de travailler dans le cadre de l'école de M. BA.

Malheureusement, alors que tout était prêt pour effectuer un transfert en douceur vers l'école Mama THIAM, notre proposition a été vivement rejetée par les dirigeants de l'AMPSOM lors d'une réunion qui s'est déroulée le mercredi 14 avril. Au cours de celle-ci, j'ai dû supporter les critiques, menaces et accusations émanant d'une dizaine de personnes dont Mrs SANGARE, DIBASSY et COULIBALY, épaulés par Mme BOCOUM, stagiaire et comptable de l'AMPSOM, et M. KOITA, président de l'AMPEDA.

Quelques mots sur ces derniers:

- Mme BOCOUM était pour beaucoup dans le dysfonctionnement de l'école. Les enfants ne l'intéressaient guère, pas plus que la pédagogie. Sa présence constituait un obstacle rhédibitoire à la bonne marche de la structure.
- Quant à M. KOITA, il s'est opposé à notre proposition au nom des parents, sans même les avoir consultés. De plus, il était absent à la réunion des parents du samedi 10 avril. Le 20 mars, M. KOITA demandait aux représentants de EDM de stopper leur aide à l'AMPSOM pour signer une nouvelle convention avec son association (AMPEDA). Ce 14 avril, il affirmait haut et fort que l'école était l'exclusivité de l'AMPSOM. La frustration de ne pas avoir "obtenu le marché" nous permettait d'entrevoir son vrai visage.

Ces séances d'intimidation et de menaces à mon égard n'étant pas un fait nouveau (il y avait eu deux précédents: le 25 février et le 20 mars), j'ai rapidement quitté la salle.

Compte tenu des faits suivants:

- un arrêt du financement de EDM,
- une mauvaise gestion des affaires de l'école par l'AMPSOM,
- une vive hostilité de ses responsables à tout projet allant dans l'intérêt des enfants et de leurs parents,

nous avons été contraints d'interrompre notre mission auprès de cette association à compter du 15 avril 1993.

Nous avons tout fait pour que l'école continue à fonctionner dans de meilleurs conditions. Les différents sponsors ont financé ce projet parce qu'ils m'ont fait confiance. Ils espéraient ainsi contribuer à l'élaboration d'une pédagogie adaptée pour les enfants sourds du Mali. Ils souhaitaient qu'une école spécialisée puisse enfin voir le jour dans ce pays. Mes objectifs n'ont pas été atteints à cause de l'égoïsme et de l'orgueil démesuré de quelques uns.

A l'heure actuelle, l'AMPSOM a porté plainte contre moi, m'accusant de détenir le matériel pédagogique acheté par EDM ainsi que le reliquat du budget EDM. En réalité, ces biens se trouvent actuellement à la disposition de la Coopération Suisse à Bamako, qui essaye de traiter cette affaire à l'amiable. Pour l'instant la procédure suit son cours.

Comme vous le constatez, ce compte-rendu est un peu particulier dans la mesure où il ne traite que les évènements qui nous ont conduit à stopper nos activités auprès de l'AMPSOM. Un rapport global vous sera remis prochainement; il rendra compte du déroulement de la formation, du fonctionnement de l'école et de l'avancée de nos travaux de recherche.

<u>TRES IMPORTANT</u>: ne plus envoyer de courrier à l'adresse de l'AMPSOM. Voici la nouvelle adresse : Axel MORCH
Coopération Suisse B.P. 2386 BAMAKO - MALI

ANNEXE 2

EMPLOI DU TEMPS D'UNE SEMAINE TYPE

PENDANT LA FORMATION THEORIQUE

# Semaine du 7 au 12 décembre 1992.

| | lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 8H00 | Anat (Axel) Voix - Parole (7) | Pédagogie (5) | Patho langage (Laurence) (2) | Patho langage (Laurence) (3) | Anat (Axel) vx-parole (8) |
| 10H | | | | | |
| 10H30 | psychologie (7) | psychologie (8) | Dessin (5) | psychologie (9) | Dessin (6) |
| 12H | | | | | |
| 12H30 | Neuro Anat. (Axel) (4) | la surdité et ses conséquences sur le langage (Laurence) (1) | Ψ langage (Axel) (3) | Neuroanat. (Axel) (5) | |
| 14H | | | | | |

ANNEXE 3

AUDIOGRAMMES D'ENFANTS

Semaine du 14 au 19 décembre 1992

l'éducation de l'enfant sourd,
"les différentes méthodes et techniques éducat
dans une perspective oraliste."

## TEST AUDIOPROTHETIQUE

NOM DIAWARA Date 11/02/93

Prenom Fatoumata Séance

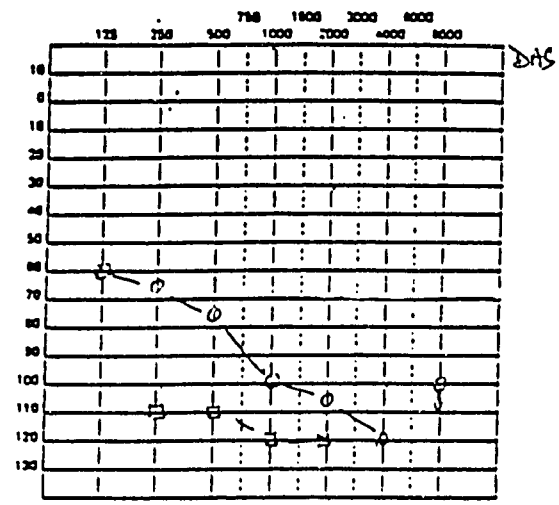


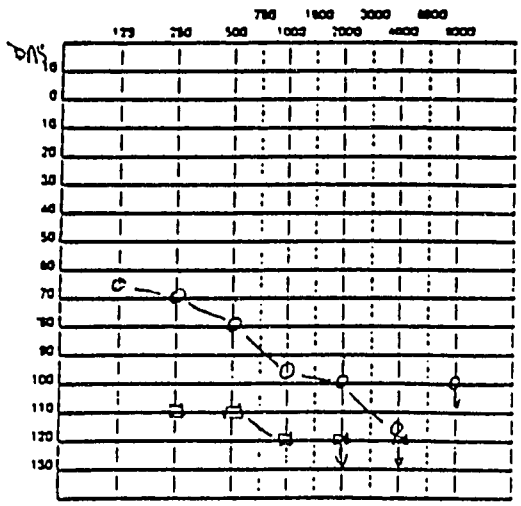


| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Peep Show | ☐ | Casque OD | C | B B filtré | ☐ | B B | ☐ | Prothèse OD | ☐ ☐ ☐ |
| Méthode adulte | ☒ | Casque OG | O | Narrow Band | ☐ | NLTP (Niveau Limite de Tolérance Reconnaissance) | ☐ | Prothèse OG | ☐ ☐ ☐ |
| Champ libre | ☐ | Casque Binau | ☐ | Warble Tone | ☒ | | | Prothèse Bin | ☐ ☐ ☐ |

## TEST AUDIOPROTHETIQUE

NOM SIDIBE Date 03/02/93 11/02/93

Prenom Madho Séance

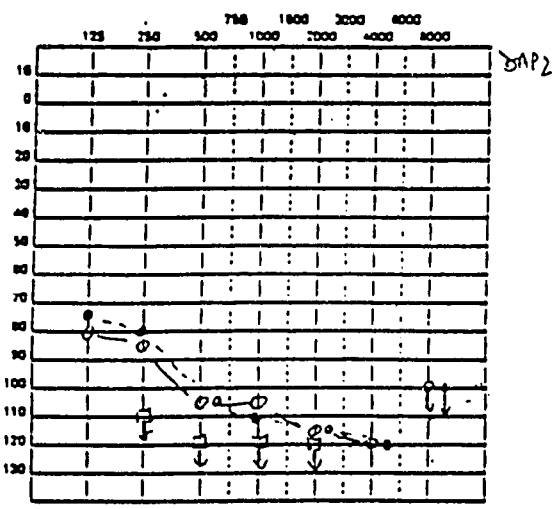


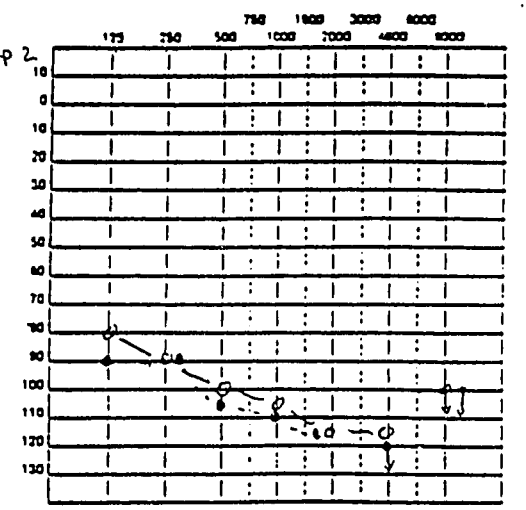


| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Peep Show | ☐ | Casque OD | O | B B filtré | ☐ | B B | ☐ | Prothèse OD | ☐ ☐ ☐ |
| Méthode adulte | ☒ | Casque OG | O | Narrow Band | ☐ | NLTP (Niveau Limite de Tolérance Reconnaissance) | ☐ | Prothèse OG | ☐ ☐ ☐ |
| Champ libre | ☐ | Casque Binau | ☐ | Warble Tone | ☒ | | | Prothèse Bin | ☐ ☐ ☐ |

ANNEXE 4

LISTES DES TESTS DE LANGAGE EN BAMBARA

## LISTE RECAPITULATIVE DES EPREUVES D'EVALUATION DU LANGAGE

### A. LES BATTERIES DE TESTS:

#### I. Batterie d'evaluation psycholinguistique 3-4 ans.

Partie A

Cognitif visuo-spatial

1. Assemblage des jetons.

Cognitif sémantique

2. Animaux-cris.
3. Animaux-images.
4. Complètement de phrases.
5. Paires d'images.

Langage : expression

6. Vocabulaire: dénomination.
7. Syntaxe.

Langage : comprehension

8. Vocabulaire: Designation.
9. Prepositions.
10. Jetons: Combien:
11. Syntaxe.

Articulation-praxies

Partie B

Le bain des poupees

#### II. Bilan Orthophonique de base 4-7 ans.

| | Ordre de passation |
|---|---|
| **Phonetique.** | |
| 1. Articulation. | 4 |
| **Linguistique: comprehension** | |
| 2. Vocabulaire designation | 5 |
| 3. Vocabulaire: choix multiples deux mots pré-gnants | 6 |
| 4. Les canards | 2 |
| 5. Epreuve des questions verbales | 3 |
| 6. Structure syntaxique | 10 |
| **Linguistique: expression** | |
| 7. Vocabulaire: denomination | 1 |
| 8. Récit d'une histoire courte | 7 |
| 9. Recit d'une histoire en images | 11 |

| | Ordre de passation |
|---|---|
| **Retention.** | |
| 10. Repetition de phrases | 8 |
| 11. Repetition de chiffres | 9 |

III. Bilan Orthophonique de base : 7-10 ans.

| | |
|---|---|
| **Linguistique: comprehension** | |
| 1. Vocabulaire designation | 4 |
| 2. Les canards | 2 |
| 3. Phrases avec elongation propositionnelle | 7 |
| 4. Questions verbales | 3 |
| **Linguistique: expression** | |
| 5. Vocabulaire dénomination | 1 |
| 6. Recit d'une histoire courte | 5 |
| 7. Recit d'une histoire en images | 8 |
| **Retention** | |
| 8. Repetition de phrases et de chiffres | 6 |

## B. LES EPREUVES COMPLEMENTAIRES:

1. Lateralité-schema corporel
2. Examen de l'articulation
3. Examen anatomique de la sphère bucco-faciale
4. Examen des praxies bucco-faciales
5. Examen des gnosies auditives
6. Examen des gnosies auditive-phonetiques
7. Examen des gnosies linguales
8. Examen des gnosies faciales
9. Epreuve de comprehension de notions adjectivales epithetes (4-6 ans)
10. Epreuve de comprehension de structures syntaxiques (4-6 ans)
11. Epreuve de comprehension de structures syntaxiques (6-10 ans)
12. Epreuve de denomination ou designation d'après la definition (4-7 ans)
13. Epreuve de comprehension des notions abstraites "pareil""difference"
14. Epreuve de denomination de mots semantiquement proches
15. Epreuve de definition 4-7 ans et 7-10 ans
16. Epreuve de generation de phrases (7-10 ans)
17. Connaissance des couleurs
18. Epreuve de comprehension des jetons (4-7 et 7-10 ans)
19. Intégration des notions temporelles (6-9 ans)
20. Epreuve de reproduction de structures rythmiques
21. N.S.S.T. expression comprehension 5-10 ans
22. Tests sans parole S.B.M. 2-5 ans
23. Classement d'elements discrets (4-6 ans)
24. Les pantins (4-6 ans)

36

ANNEXE 5

EXTRAITS DE L'IMAGIER-DESSIN

digili (les tresses)

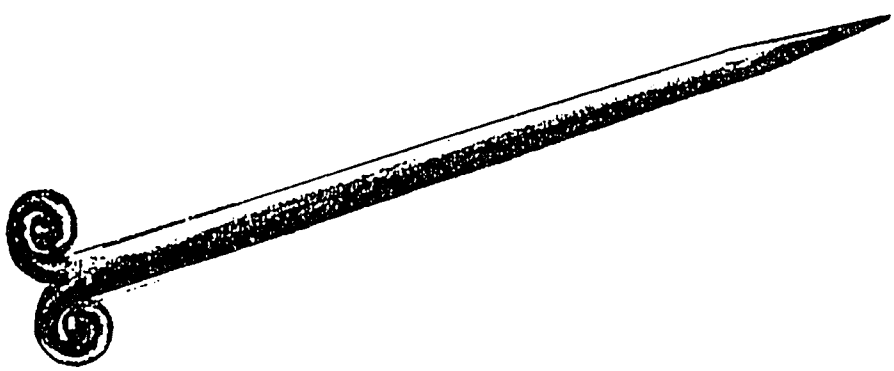

bondigi (le peigne à une dent)

ANNEXE 6

EXTRAITS DE L'ATELIER DE LANGAGE

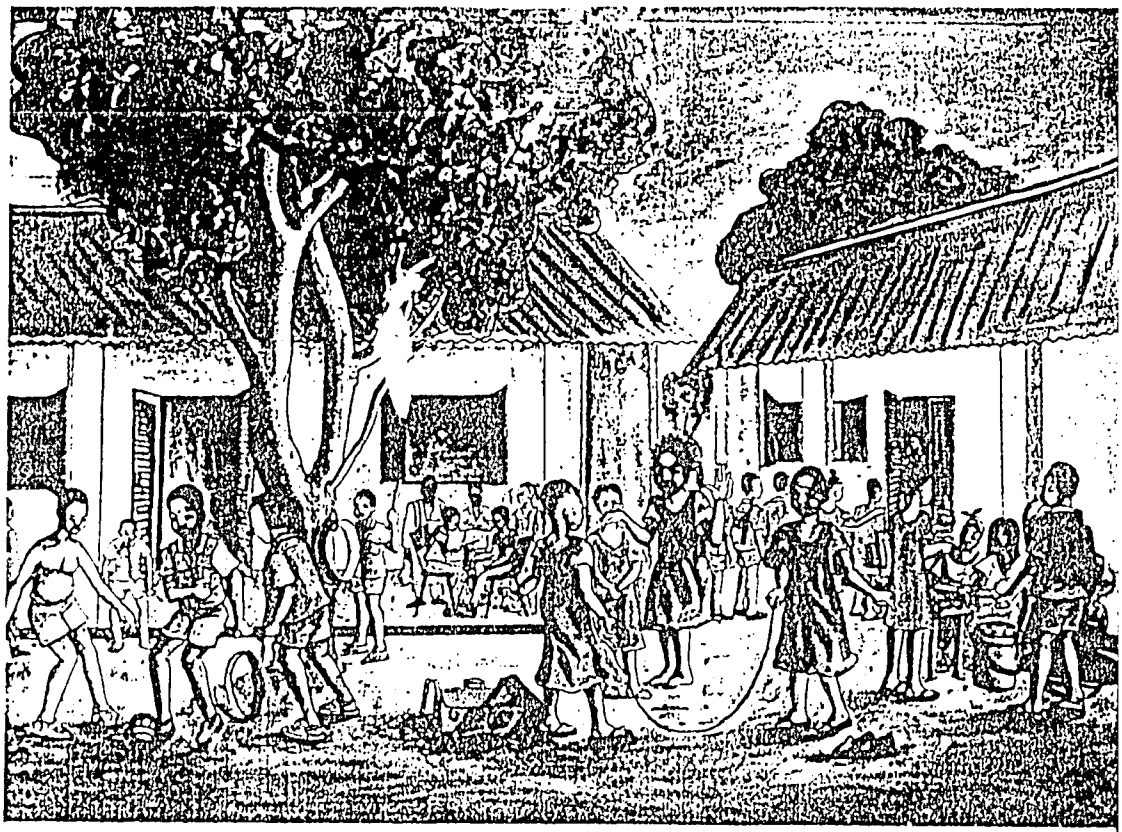

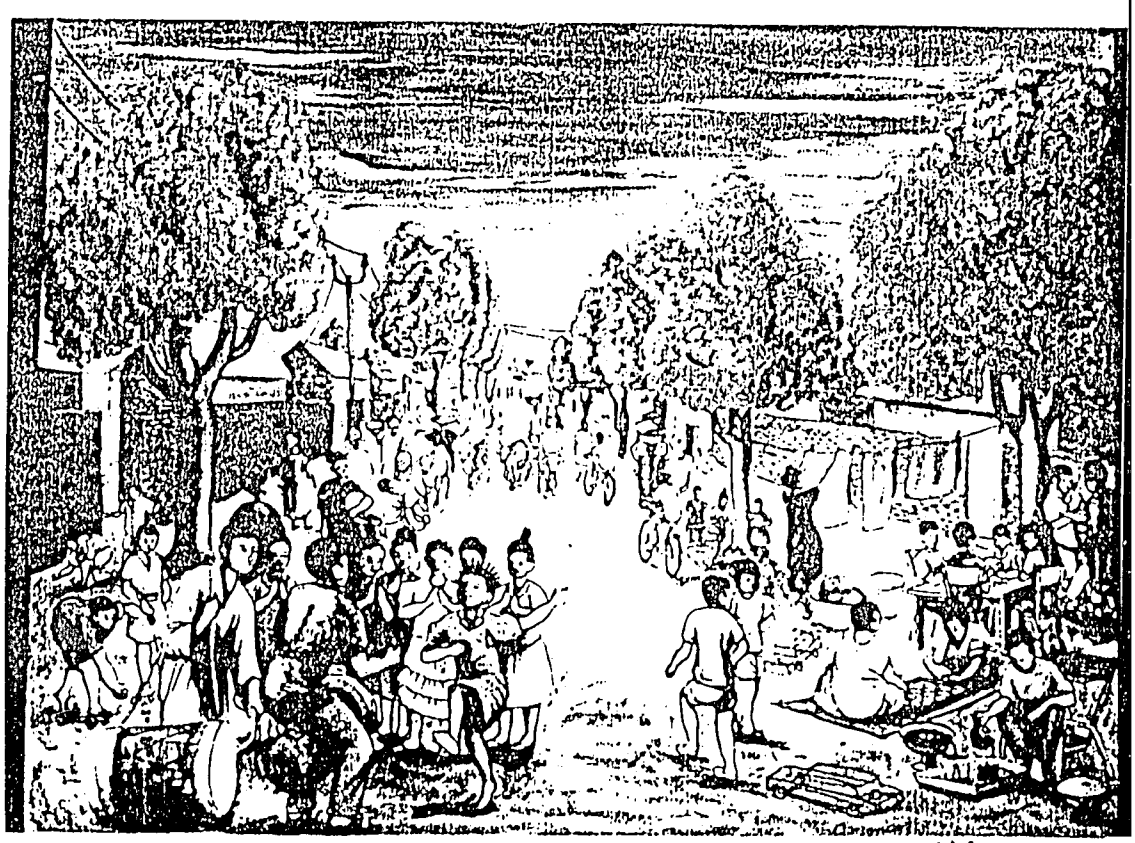

ANNEXE 7

EXTRAITS DU VOCABULAIRE DE L.S.B.

KAARA - LE SECOT

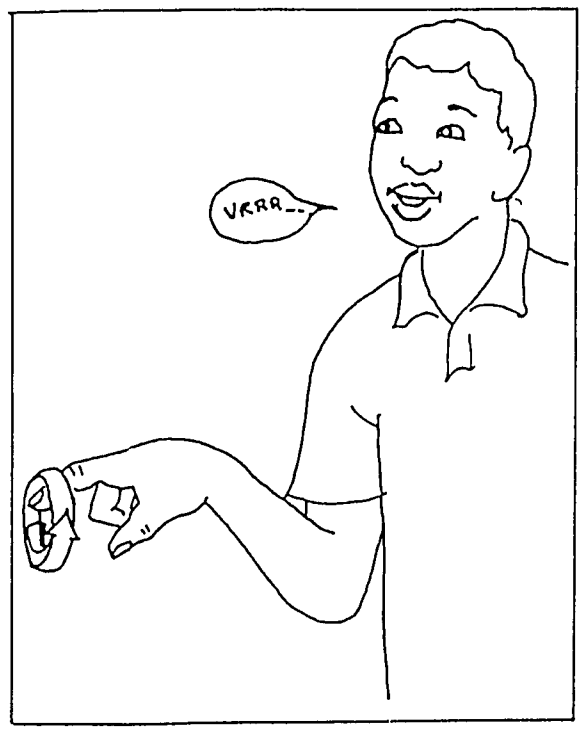


DUURUNIN - LA BACHEE

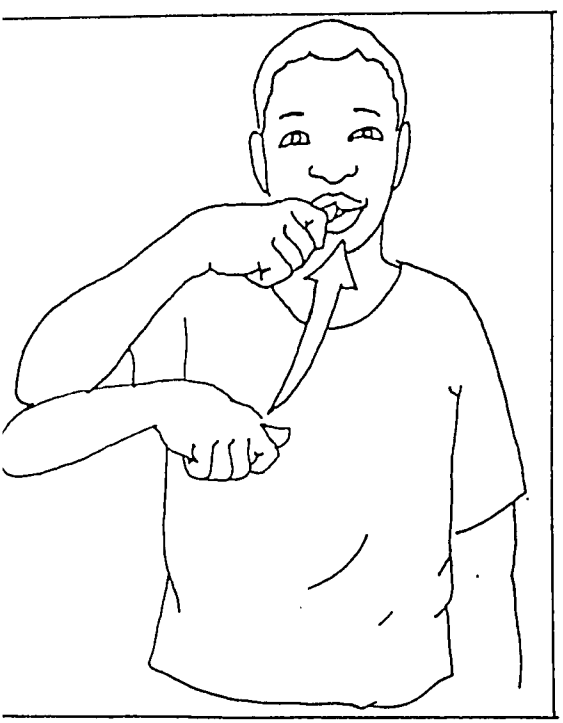

GALAMA - LA PETITE LOUCHE

NAJININ - LE BOUILLON CUBE

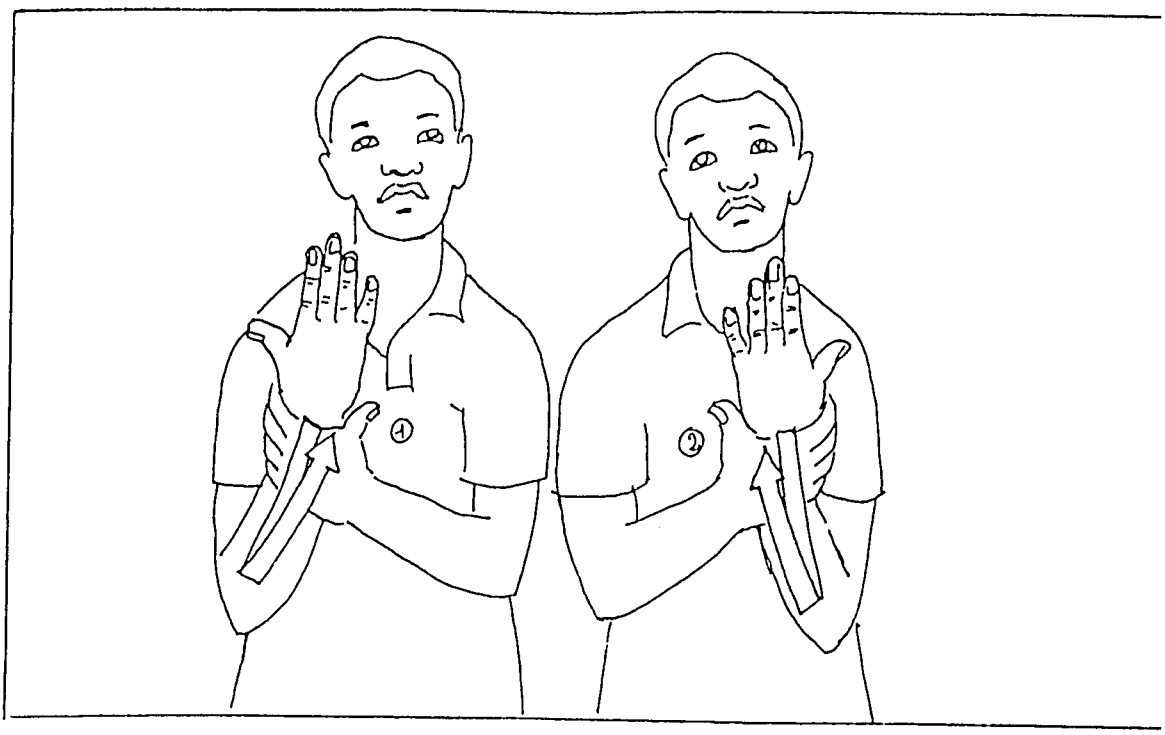


SELIJI - LES ABLUTIONS

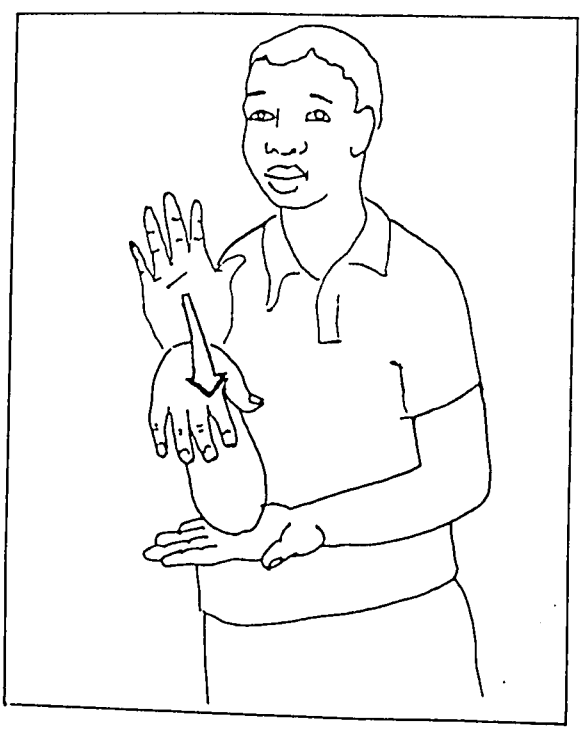

KENINGE - LE MIL

TASALE - LA BOUILLOIRE

BARAMA - LA MARMITE

TEME - LE TAMIS

GAN - LE GOMBO

TEMINWERE - LE VERRE A THE

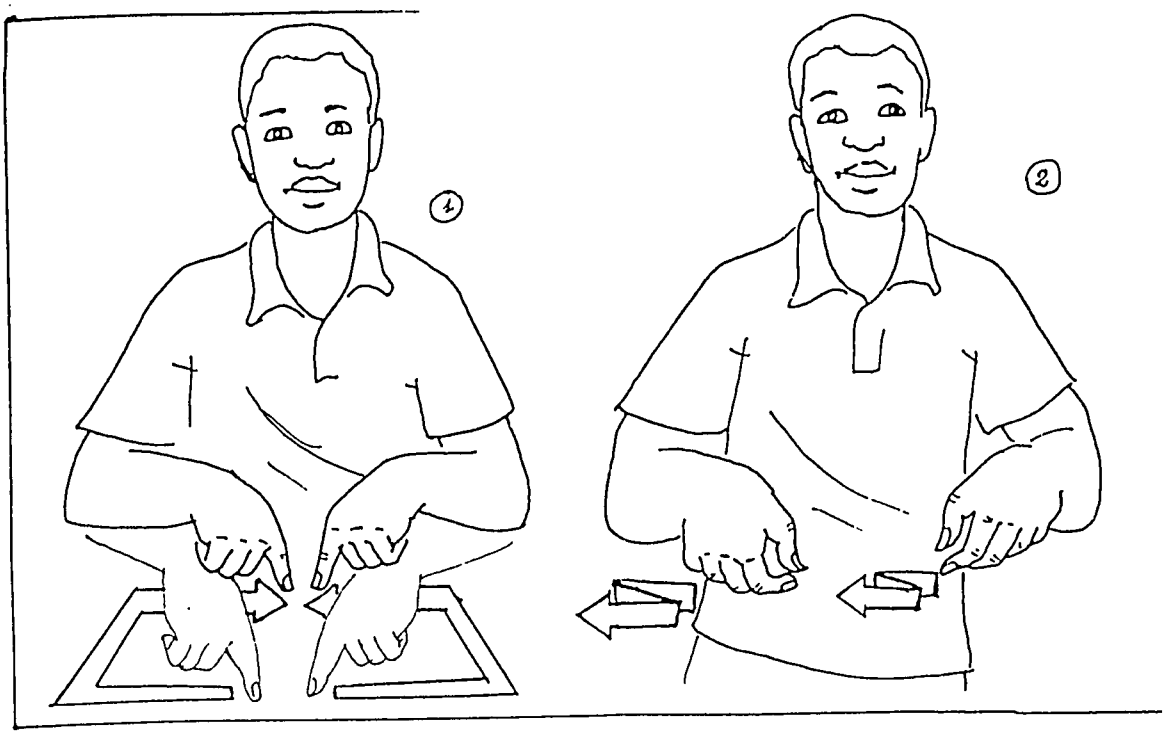


FURUNE - LE FOURNEAU

TO - LE TO

KA TE WULI - FAIRE LE THE
BARADA - LA THEIERE

ANNEXE 8

NOMS DE QUELQUES ENFANTS EN LANGUE DES SIGNES

Houssa

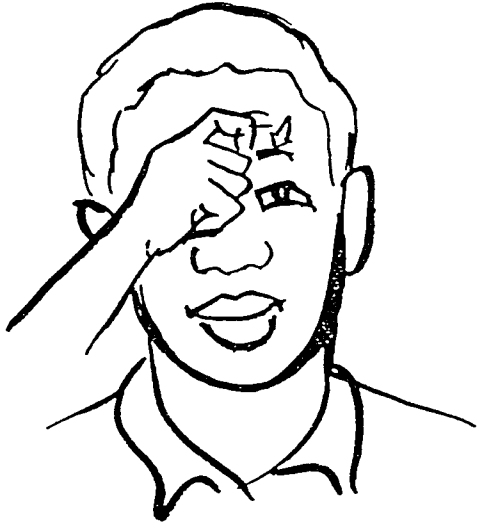

Mahamane

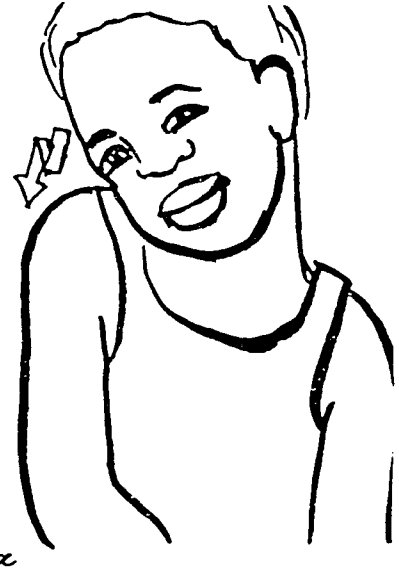

Aminata

ANNEXE 9

ALPHABET MANUEL BAMBARA

A
B
D
J
E
ɛ
F
G
H
I
K
L
M ou M
N ou N
ɲ
ŋ
O
ɔ
P
R
S
ʃ

ANNEXE 10

EXTRAITS DES GESTES ALE

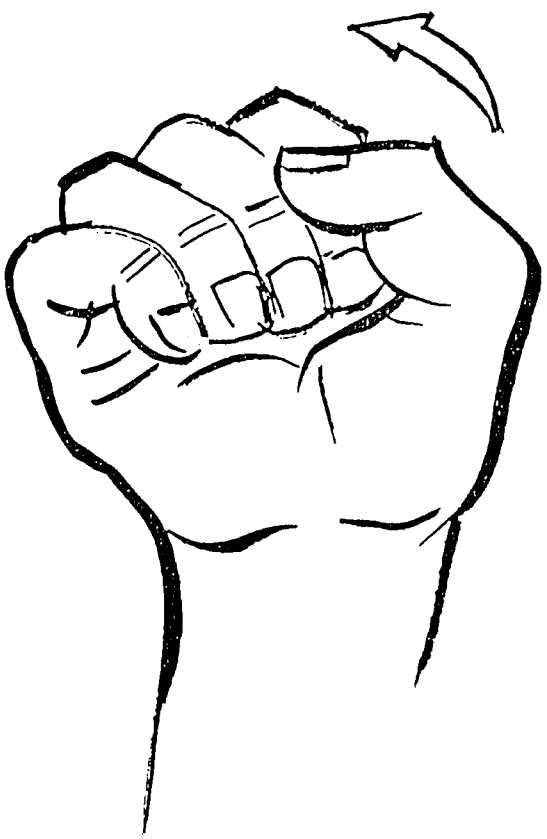



E E E

di

Nnn

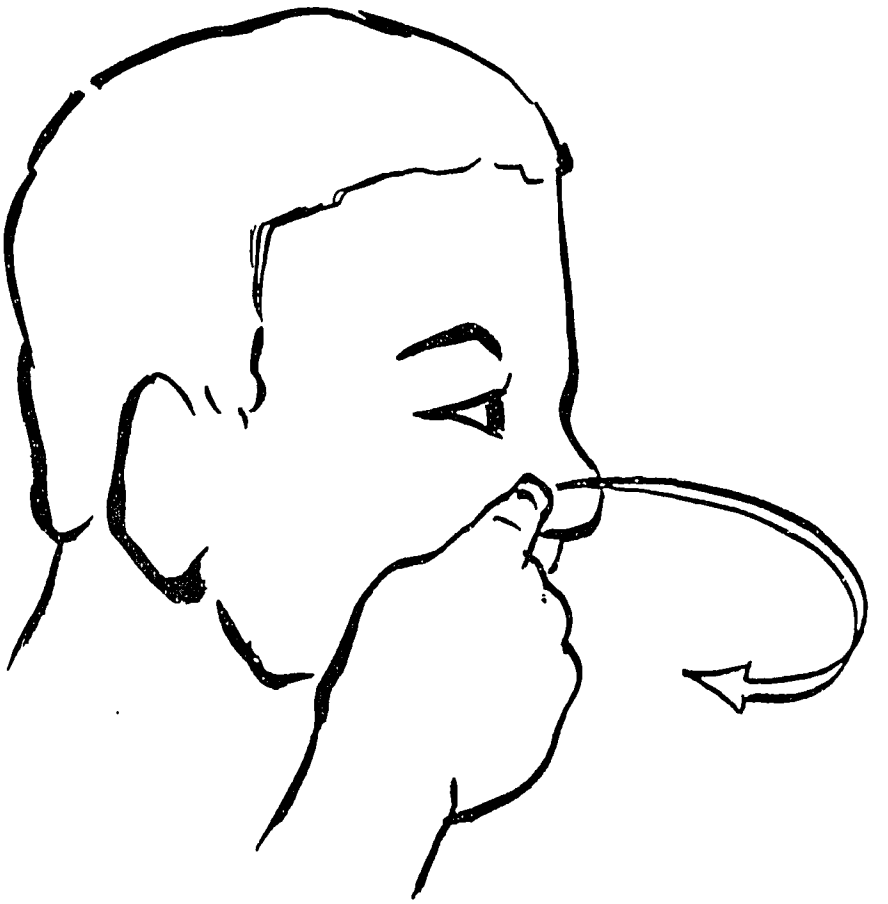



D n n